

CONVENTION FORUM DES METIERS ET DES FORMATIONS MUTUALISE 2020

La principale

Entre le collège François Albert de Celles sur Belle représenté par Laurence AUDE principale et le collège Jean Monnet à Lezay représenté par Hervé Meillaud

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET

Dans le cadre du parcours Avenir, un forum des métiers et des formations mutualisé est organisé à Celles sur Belle, en partenariat avec la communauté de communes du pays mellois, la commune de Celles sur Belle et des établissements du réseau Eclaire mellois.

Secrétariat
Liliane Bonneaud

Affaire suivie par
Lucie L'Huillier

ARTICLE 2 : DEROULEMENT

Le forum se déroule sur l'ensemble de la journée du 19 mars 2020 dans la salle des fêtes de Celles sur Belle. Il est convenu que les élèves de 4èmes des collèges partenaires du pays mellois et les élèves de 3^{ème} prépa pro et PAPS du lycée professionnel de Chef Boutonne et du lycée agricole Jacques Bujault de Melle découvrent des métiers et des voies de formation pour les aider à élaborer leur projet individuel d'orientation (parcours avenir).

Téléphone
05 49 79 80 51

Télécopie
05 49 79 97 70

Adresse électronique

ce.0790011h@ac-poitiers.fr

10, rue Daniel Archaimbault
B.P. 29
79 370 Celles-sur-Belle

Les différents établissements partenaires accompagnent leurs élèves, avec leur personnel, sur des créneaux préalablement définis. Une feuille de route est établie précisant l'organisation, les horaires et les besoins matériels éventuels.

ARTICLE 3 : RESPONSABILITES

Le collège François Albert est l'établissement porteur et support de l'action « forum des métiers et des formations » organisé le jeudi 19 mars 2020 à Celles sur Belle.

Les coûts (transports et restauration) sont répartis entre les établissements participants au prorata du nombre d'élèves bénéficiaires.

Le collège François Albert perçoit les subventions obtenues dans le cadre de ce projet, assume le paiement des factures dues (restauration et transports), et divise le solde restant, entre les différents collèges comme précisé ci-dessous :

Le calcul s'effectuera à partir du nombre total d'élèves participants qui représentera la base 100. Chaque collège sera facturé par le collège François Albert au prorata de son nombre d'élèves réel. Le collège François Albert s'engage à fournir les informations et éléments de calculs justificatifs.

Annexe reprenant le budget prévisionnel et les modalités du calcul en PJ

ARTICLE 4 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est signée pour la durée de l'action.
Fait en deux exemplaires à Celles sur Belle, le

Hervé Meillaud
Principale collège Jean Monnet

Laurence Audé
Principale collège François Albert

BUDGET PREVISIONNEL FORUM DES METIERS

DEPENSES

Objet	Coût unitaire	Coût total
Restauration	9 euros/personnes	720,00
Transports		
Brioux	220 euros	220,00
Lezay	180 euros	180,00
Melle	220 euros	220,00
Pot fin de journée	70 euros	70,00
TOTAL		1410,00

RECETTES

Objet	Coût unitaire	Coût total
Subventions		800,00
Participation établissements :		610,00
Brioux		115,9
Lezay		85,4
Melle		146,4
Celles sur Belle		213,5
LP Chef Boutonne		24,4
LP Jacques Bujault Melle		24,4

Calcul de la participation des établissements pour Forum des métiers

Nombre de participants total : 431

Collèges	Participants	% de participants	Total par établissement
Brioux	82	19	115,9
Lezay	61	14	85,4
Melle	105	24	146,4
Celles	150	35	213,5
Chef Boutonne	17	4	24,4
J. Bujault	16	4	24,4
	431	96	610